

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sur convocation de son Président, Monsieur Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances, la troisième session du Comité National Economique et Financier (CNEF) s'est tenue le lundi 09 novembre 2020 à l'amphithéâtre des Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Ont pris part à cette réunion, Messieurs Alamine OUSMANE MEY, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Vice-Président, Gabriel DODO NDOKE, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINIMIDT), ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Dieudonné EVOU MEKOU, Vice-Gouverneur de la BEAC, HALILOU YERIMA BOUBAKARY, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), NAGOUM YAMASSOUM, Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique centrale (COSUMAF), Jean Claude NGBWA, Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), ABOUBAKAR SALAO, Responsable du dépositaire Central du marché financier de la CEMAC, Sylvester MOH TANGOGHO, Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire (DGTCFM) au Ministère des Finances, Gabriel NGAKOUMDA, membre du Comité de Politique Monétaire, Alphonse NOAH NDONGO, membre désigné par le Gouvernement, Pierre ASSIGA ATEBA, membre désigné par le Gouvernement, Zacharie NGOUMBE, Représentant du Conseil Economique et Social, Joseph TEDOU, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS), Alphonse NAFACK, Président de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APECCAM), Gabriel NZOYEM, Secrétaire Général de l'Association Nationale des Etablissements de Microfinance (ANEMCAM), Théophile MOULONG, Président de l'Association des Sociétés d'Assurances du Cameroun (ASAC), Vincent KOUETE, représentant du Président du Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM), Christophe EKEN, Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), Jacob TANYI, représentant du Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF), Roger TSAFACK NANFOSSO, représentant des universités et centres de recherche.

Monsieur Blaise Eugène NSOM, Directeur National de la BEAC et Secrétaire Général du CNEF, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après avoir adopté le procès-verbal de la session du 13 juillet 2020, le Comité a procédé à l'évaluation de la mise en œuvre des résolutions de ses précédentes sessions et pris acte de leur niveau d'exécution.

Examinant l'évolution de la conjoncture économique du Cameroun, les membres ont noté que la récession économique consécutive à la pandémie de la COVID-19 devrait avoir un impact négatif sur l'activité économique et sur les grands équilibres macroéconomiques. Ainsi, le PIB pourrait se contracter de 2 % en 2020 et le taux

d'inflation se situer autour de 2,4 %. En outre, le déséquilibre extérieur s'aggraverait, passant de 4,4 à 5,9 % du PIB.

Analysant l'évolution de la situation des établissements de crédit au cours de la période allant de juin à août 2020, le Comité a relevé qu'en dépit d'une conjoncture économique morose, l'activité des banques s'est caractérisée par une hausse des dépôts de la clientèle (+0,1 %), un accroissement des crédits accordés (+ 2,9 %), et une hausse des créances en souffrance (+ 3,9 %). De même, celle des établissements financiers a été marquée par une augmentation des dépôts de la clientèle (+ 1,6 %), une hausse des crédits accordés (+2,1 %), et un léger accroissement des créances brutes en souffrance (+0,4 %).

Passant en revue les opérations du marché monétaire et du marché des titres publics au cours de la période allant de juin à septembre 2020, les membres ont noté que celles-ci se sont caractérisées par la modification des principaux taux d'intervention de la BEAC, une diminution des concours accordés aux établissements de crédit au titre des injections de liquidités, une légère baisse des montants levés par le Trésor sur le marché des titres publics, un important recours du trésor aux émissions d'Obligations Assimilables du Trésor (OTA) sur le marché des titres publics par voie d'adjudication, une détente des taux sur le marché des Titres Publics à souscription libre, un renforcement des activités sur le marché interbancaire, et une consolidation des réserves obligatoires.

Examinant le rapport de la mission de contrôle de vraisemblance du Taux Effectif Global (TEG) du premier semestre 2020, le Comité a recommandé une large sensibilisation des consommateurs de produits et services financiers sur les modalités de calcul dudit taux et la mise en ligne d'un simulateur de calcul du TEG sur le site web du CNEF.

Évaluant l'état d'avancement des études en cours en son sein, les membres ont recommandé la poursuite des réflexions en cours sur le projet de plan de développement du secteur financier du Cameroun, et la mise en œuvre rapide du reporting dans la plateforme informatique du CNEF, des données sur les cautions émises par les sociétés d'assurances.

Évoquant les mesures d'accompagnement du secteur privé prises par les pouvoirs publics et la profession bancaire dans le cadre de la riposte contre la pandémie de la COVID-19, le Comité a recommandé l'organisation d'une concertation entre la CCIMA, le GICAM, la DGTCFM, la BEAC, l'APECCAM et l'ANEMCAM, afin d'identifier les décisions additionnelles à prendre pour rendre lesdites mesures plus efficaces.

Enfin, les membres ont recommandé au Ministre des Finances de saisir le Ministre du Commerce, à l'effet d'organiser la représentation des associations de consommateurs au sein du CNEF.

Fait à Yaoundé, le **11 NOV 2020**

Le Ministre des Finances
Président du Comité National Economique et Financier



Louis Paul MOTAZE